

# MONTIGNY-EN-MORVAN

*Nièvre, canton et arrondissement Château-Chinon, 356 habitants*

**S**ITUÉE au nord-ouest de Château-Chinon, sur la rive gauche de l'Yonne, tout près du lac de Pannecière, la commune de Montigny-en-Morvan comptait plus de 1 000 habitants à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'abbé Jean-François Baudiau, dans son ouvrage paru en 1865 intitulé *Le Morvan ou essai géographique, topographique et historique sur cette contrée*, rappelait que le nom de la commune venait de sa situation élevée et de feux qu'on allumait autrefois sur la montagne, pendant la nuit, pour servir de signaux.

On trouve mention de la paroisse en 1297 sous le nom de *Montigniacum*. Appartenant jadis à l'archiprêtre de Châtillon-en-Bazois, la paroisse était à la collation du chapitre de Nevers. Au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime, le village est écartelé entre le comté de Château-Chinon, le marquisat de Quincize et la famille de Choiseul, propriétaire à Montreuillon.

L'église, située dans un enclos, sur un terrain de forte déclivité est-ouest, a été édifiée sur une terrasse en terre-plein limitée à l'ouest par un mur

de soutènement. Primitivement dédié à la Sainte-Trinité, le monument est aujourd'hui placé sous le vocable de saint Léger, évêque d'Autun au VII<sup>e</sup> siècle. L'histoire de cette église est mal connue. Le chœur à chevet plat a vraisemblablement été construit à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Il possède trois travées et est couvert de voûtes en berceau brisé avec doubleaux reposant sur des piliers à arêtes chanfreinées. D'importants travaux sont exécutés au XIX<sup>e</sup> s. « par l'impérieuse nécessité et pour prévenir la chute imminente du chœur de l'église » comme le mentionnait le préfet de l'époque.

La nef à un vaisseau de plan rectangulaire, voûtée en berceau plein cintre, est enterrée de deux marches. Elle est flanquée à sa partie postérieure de deux chapelles saillantes surélevées d'un degré de trois marches. Deux fenêtres en plein cintre éclairent chacun des murs latéraux. Les auteurs du XIX<sup>e</sup> s. signalent la présence d'un clocher en bois qui s'élevait sur le milieu du toit et fut abattu en 1840. Un clocher-porche surmonté d'une flèche octogonale à égout retroussé de plan carré précède l'entrée occidentale. Il est couvert d'ardoises alors que les couvertures de la nef et des chapelles sont en tuiles plates.

L'église Saint-Léger conserve plusieurs objets intéressants, en particulier des fonts baptismaux, en pierre, du XVI<sup>e</sup> siècle. En 2001, la Sauvegarde de l'Art français a accordé 12 196 € pour la réfection de la couverture de l'église en tuiles.

F. C.

Montigny-en-Morvan (Nièvre)  
Église Saint-Léger  
Vue du nord-ouest

